

## Diplôme d'Entraîneur Expert 1 VB (DEE1 VB) Module 1 "Planification - Programmation"

### Public concerné

- Entraîneurs d'équipe professionnelle.
- Entraîneurs de Centres de Formation de Club Professionnel.
- Entraîneurs de division Elite.
- Entraîneurs de pôle.

### Pré requis

DNE 1 VB ou BEF2 ou DEJEPS volley ou BEES1° volley

### Durée et lieu de la formation

- 4 jours (25 heures) en présentiel

OU

- en visioconférences (25 heures)

OU

- En formation mixte (25 heures)

### Moyens techniques nécessaires

Salle de réunion équipée projection.

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.

### Intervenants

Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley  
Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

### Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY  
DTN Adjoint en charge des Formations  
**06.69.30.05.92.**

### Objectifs pédagogiques

- Appréhender les différents facteurs de la performance en Volley-ball.
- Savoir les organiser dans le temps selon la période concernée et les objectifs de la structure d'entraînement.
- Comprendre la notion de charge d'entraînement, la moduler afin d'organiser des cycles de travail visant le perfectionnement du joueur/de la joueuse et/ou l'optimisation d'un collectif professionnel ou semi-professionnel

### Compétences visées

- Définir les facteurs de la performance en VB.
- Organiser, Prioriser selon des contraintes internes et externes.
- Utiliser les spécificités de chaque discipline de la FF Volley.
- Être capable d'organiser un cycle d'entraînement.
- Être capable de manier les différentes périodicités de l'entraînement sportif (stage, microcycles, cycle, PPG, PPS, période de compétition ...).
- Être capable d'évaluer et de moduler la charge d'entraînement en Volley-ball.
- Présenter de manière dynamique et précise une planification périodique devant un auditoire spécialiste licencié FFVB.

### Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

### Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 25 heures répartie sur 4 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley), ou une succession de visioconférences et de présentiel.

Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP individuels ou de groupes ; travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé.

[nsauerbrey.dtn@ffvb.org](mailto:nsauerbrey.dtn@ffvb.org)

secretariat formation  
Assistante de la Formation  
**01.58.42.22.25.**  
[secretariat.formation@ffvb.org](mailto:secretariat.formation@ffvb.org)

### Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET:

[Isabelle.collet@ffvb.org](mailto:Isabelle.collet@ffvb.org)

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley:  
[para.volley.sante@ffvb.org](mailto:para.volley.sante@ffvb.org)

### Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 725€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 875€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

### Références administratives

**N° SIRET** : 784 406 126 00044

**APE** : 9312Z

**N° déclaration d'activité** :  
11 94 08285 94

**Qualiopi** : Certificat B00359

Construction de documents.

Présentation orales individuelles ou en groupes.

### Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

### Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification consistant :

En présentiel ou FEAD

- En la présentation d'une planification à partir d'une production individuelle à l'issue du module de formation, à savoir :

Mettre en œuvre et évaluer un projet de performance, pour des joueurs ou équipe au sein de l'une des structures suivantes :

- un club professionnel de volley-ball
- un centre de formation de club professionnel de volley-ball
- une structure du PPF volley-ball de la FF Volley
- un club de volley-ball de niveau Elite

La présentation sera envoyée par mail au formateur coordonnateur au plus tard dans un délai de 3 mois suivant la fin du module.

### Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste en un accompagnement individualisé de 3 heures pour reprendre sa présentation, l'ajuster, la modifier, la compléter au regard des points non acquis.
- Une nouvelle présentation du projet se déroulera en visio conférence dans un délai maximum de 3 mois suivant la notification de rattrapage.

En cas de nouvel échec à une session de rattrapage, la formation n'est pas validée. Le stagiaire est alors « AJOURNE », cette mention figurant sur son espace entraîneur pour la formation concernée. Le stagiaire devra se réinscrire à la formation concernée s'il le souhaite. Le pôle formation professionnalisation lui proposera :

- Soit de la suivre dans son intégralité et repasser la ou les épreuves de certification, et dans ce cas les frais pédagogiques seront appliqués en totalité pour la réinscription.
- Soit de la suivre partiellement ou pas du tout (selon les lacunes relevées) et repasser la ou les épreuves de certification. Dans ce cas, les frais pédagogiques seront réduits de 50% pour la réinscription.

### **Fin de formation**

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====